

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 12 mars 2020

12 mars 2020

Nombre de Membres
du Conseil
d'Administration

15

Présents à la séance

9

Nombre de pouvoirs

0

Nombre d'Absents

6

Nombre de Votants

9

Nombre d'abstention

1

L'an deux mil vingt , le douze mars à dix-huit heures, les Membres du Conseil d'Administration se sont réunis au CCAS, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Président du Conseil d' Administration, en suite de convocation en date du 2 mars deux mille vingt.

Étaient Présents :

Monsieur BAROIS, Président
Madame MARGEZ Maryse
Madame DANEL Christiane
Madame GOUILLARD Bernadette
Madame BOULIN Violette
Madame ROSIAUX Karine
Madame PHILIPPE Carine
Madame DELWAULLE Michèle
Madame DUBOIS Carole

Étaient Excusés :

Madame CATOILLARD Andrée
Madame JAKUBEK Monique
Monsieur FLAJOLLET Christophe
Monsieur HOCQ Bruno
Monsieur CHEMIN Bernard
Madame DELBARRE Jacqueline

OBJET

III-13) Budget Primitif CCAS et Budgets Annexes-Exercice 2020

Conseil d'Administration du 12 mars 2020

III- 13) Budget Primitif CCAS et Budgets Annexes – Exercice 2020

Monsieur le Président présente le budget primitif CCAS et les budgets annexes – Exercice 2020 et les soumet au vote du Conseil d'Administration.

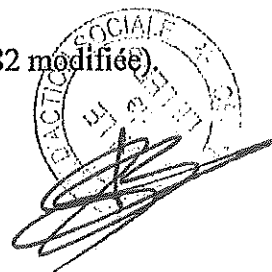
Adopté par 8 pour et 1 abstention.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Transmis le17/03/2020..... à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Extrait conforme et exécutoire (Art. 2 – Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée)

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le17/03/2020
et de la Publication le17/03/2020
Lillers, le17/03/2020
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
062-266205160-20200317-III13budgetpri-DE
Date de télétransmission : 17/03/2020
Date de réception préfecture : 17/03/2020